

Note d'information concernant notre politique en termes de protection des données personnelles des professionnels de santé

Second Stage Pharma

Second Stage Pharma est un laboratoire pharmaceutique français, expert de la communication à distance. Nous accompagnons d'autres laboratoires pharmaceutiques (nos « Laboratoires Partenaires ») dans leur communication auprès des professionnels de santé (médecins, pharmaciens...) sur le bon usage des médicaments et sur les pathologies qu'ils traitent, à travers différents canaux à distance. Nous transmettons également des outils utiles à la pratique des professionnels de santé, selon les souhaits qu'ils ont exprimés.

Notre mission nécessite donc l'utilisation d'informations personnelles concernant des professionnels de santé, ainsi que leur enrichissement et leur validation, dans le but de les informer de façon aussi efficace que possible.

Cette note vous explique comment nous utilisons les données à caractère personnel des professionnels de santé ; vous y trouverez également des informations sur les droits de ces derniers, relatifs à la protection de ces données.

1. Types de données à caractère personnel collectées

Nous utilisons des données sur les professionnels de santé collectées par des tiers, ainsi que des données que nous collectons avec l'accord des professionnels de santé, lors d'actions d'information. Ces informations sont à caractère purement professionnel et n'incluent aucune donnée individuelle relative aux patients.

En voici la liste :

- Nom et prénom du professionnel de santé ;
- Type de profession médicale ou paramédicale ;
- Aires thérapeutiques et modes d'exercice, spécialités médicales et tendances ;
- Nom du lieu d'exercice ;
- Adresse du lieu d'exercice ;
- Numéro de téléphone et de fax du lieu d'exercice ;
- Numéro de téléphone portable ;
- Adresse email du lieu d'exercice ;
- Année d'obtention du ou des diplôme(s) ;
- Qualifications professionnelles, expérience et intérêts ;
- Numéro d'identification professionnel.

2. Objectif de cette collecte de données

Ces données sont collectées et traitées afin de mener à bien des missions d'information de professionnels de santé.

Ces données sont en particulier utilisées pour mieux comprendre les attentes des professionnels de santé, en particulier identifier ceux susceptibles d'être les plus intéressés par nos opérations et via quel canal (emailing, courrier, téléphone).

3. Les droits des professionnels de santé

Les professionnels de santé ont le droit de nous demander une copie de leurs informations, de les faire corriger, de les effacer ou de restreindre leur traitement.

S'ils ont donné leur consentement pour traiter leurs données, ils pourront à tout moment retirer ce consentement pour des utilisations futures de leurs données qui pourraient requérir leur consentement.

Nous espérons pouvoir répondre à toutes les questions sur le traitement des données des professionnels de santé. S'ils ont une quelconque interrogation sur la façon dont nous traitons leurs données personnelles ou s'ils souhaitent se désinscrire des communications à distance :

- Ils peuvent nous contacter à dpo@secondstagepharma.com
- ou nous écrire : Second Stage Pharma, 4 rue Saint Augustin, 75002 Paris.

S'ils ont des interrogations auxquelles nous n'avons pas répondu, ils ont également le droit de faire une réclamation aux autorités chargées de la protection des données personnelles.

4. Transferts internationaux

Les informations personnelles que nous collectons auprès des professionnels de santé sont intégrées dans notre base de données, stockée en France.

Elle fait l'objet d'une sauvegarde quotidienne : la base de données est tout d'abord cryptée. Puis une copie est transférée dans un datacenter situé dans l'Union Européenne.

5. Durée de conservation des données

Nous conserverons dans notre base de données les informations que nous avons sur les professionnels de santé aussi longtemps qu'elles seront correctes et qu'ils exerceront en tant que professionnel de santé, et dans d'autres cas, seulement si cela est nécessaire dans le cadre d'un recours juridique ou d'un audit et pour se conformer aux lois applicables.

6. Modifications de cette note

Cette note pourra être actualisée de façon occasionnelle. Nous vous encourageons à consulter ce document régulièrement afin de vous tenir informé de toute modification.